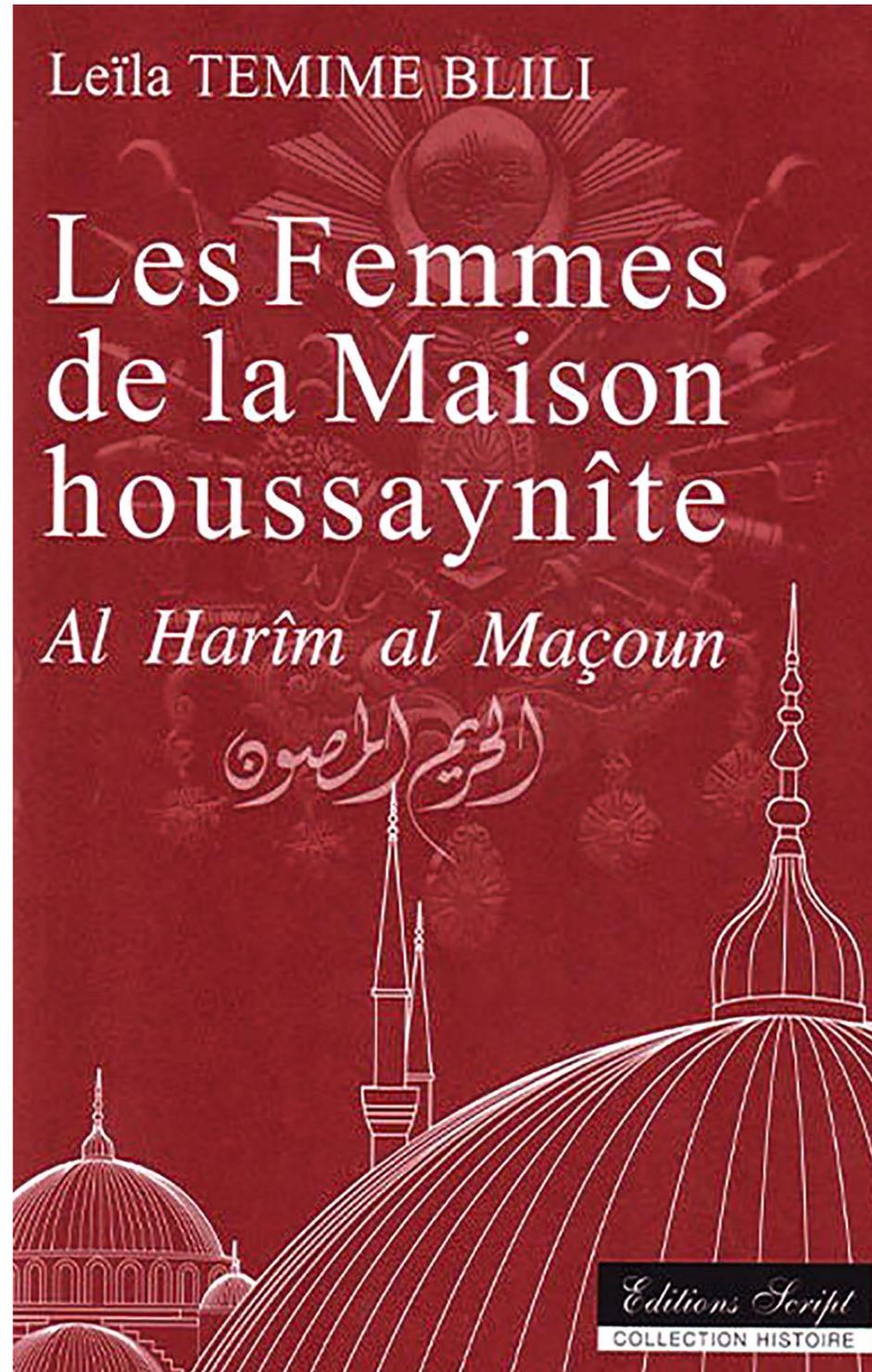


## Les Femmes de la Maison hussaynîte. Al Harîm al Maçoun de Leila Temime Blili, prix Louis Marin 2023

Le dernier ouvrage de Leila Temime Blili vient de remporter le prix Louis Marin 2023, décerné par l'Académie des Sciences d'Outre-mer. Le 22 novembre 2022, il a fait l'objet d'une présentation à l'IRMC, dont nous proposons ci-dessous le compte-rendu.

Leila Temime Blili's latest book has just won the Prix Louis Marin 2023, awarded by the Académie des Sciences d'Outre-mer. The book was presented at the IRMC on 22 November 2022, and a report of the presentation is given below.

حاز أحدث أعمال ليلى تميم بليلي على جائزة لوي مارين لعام 2023، التي تمنحها أكاديمية علوم ما وراء البحار في 22 نوفمبر 2022، كان هذا موضوع عرض تقديمي بمعهد البحوث المغاربية المعاصرة، ونقدم تقريره أدناه.



Leila Temime Blili est professeure émérite d'histoire moderne et contemporaine à l'Université de La Manouba, spécialiste d'histoire sociale et d'histoire de la famille, et autrice de plusieurs articles sur la Tunisie à l'époque ottomane. Elle publie à partir de 2012 trois volumes d'une trilogie parue aux éditions Script, qui revisite la période moderne de la Tunisie, de 1556 jusqu'à 1922 : *Sous le toit de l'Empire : la Régence de Tunis 1535-1666* (2012) ; *Sous le toit de l'Empire : Deys et Beys de Tunis, du pouvoir militaire à la Monarchie 1666-1922* (2017) ; enfin, *Les Femmes de la Maison hussaynîte. Al Harîm al Maçoun* (2022). Ce dernier volume étudie les liens matrimoniaux, centraux pour comprendre les questions d'alliances politiques à cette époque.

### En finir avec la perception « convulsive » de la période turco-ottomane en Tunisie

En introduction, l'autrice part de deux positionnements historiques que l'entreprise de son ouvrage cherche à dépasser. Il s'agit en premier lieu de la perception « convulsive » de la période ottomane de la Tunisie, traditionnellement scindée entre une première période du règne du Pacha, une deuxième phase deylicale, puis une soixantaine d'années marquées par le règne des monarchies mouradîte puis hussaynîte. Ce découpage artificiel, qui trompe l'observateur contemporain, est ici gommé au profit de la recherche d'une continuité incarnée par la femme. Cet angle historique novateur fait émerger l'importance du *harem* comme lieu de construction du pouvoir et de jeux d'alliance.

« Ainsi, aux ruptures apparentes entre les périodes deylicale, mouradîte et hussaynîte, on peut opposer une continuité à travers les femmes qui donne cohérence et unité à la période turco-ottomane, là où l'histoire n'a vu que successions chaotiques et convulsives » (p. 269).

La deuxième impasse historique est fondée sur le préjugé tenace d'une autonomie de la Tunisie vis-à-vis de l'Empire ottoman, préjugé qui contribue à façonner le récit national en construction lors des dernières années du protectorat français. L'ouvrage invite à questionner cette conception en rappelant que la Régence était très attachée à l'Empire par des liens symboliques et, surtout, par des liens de légitimité du pouvoir. L'autrice rappelle que les beys de Tunis ne pouvaient être assurés de leur pouvoir qu'après avoir reçu le *firman* d'investiture. Il y a donc à nouveau recherche d'une cohérence « entre l'identité turco-ottomane déclarée comme discours de légitimité, et l'enracinement local » (p. 14). Les femmes émergent ainsi comme actrices politiques à part entière, car l'enracinement local passe par elles, comme « source de maîtrise du territoire et d'équilibre social ».

### Une histoire du harem

Dans une démarche claire de mise à distance des préconçus, Leila Temime Blili propose une histoire du *harem* en tant qu'institution autour de laquelle se nouent et se dénouent les alliances politiques. Le *harem* tient en cela une place centrale dans la construction du pouvoir.

« À travers leurs statuts de mères, d'épouses, de concubines-légales, de filles et de brus, les femmes sont la clé de voute de cette construction identitaire » (p. 14).

Leila Temime Blili rappelle trois rôles essentiels du *harem* : « satisfaire les désirs, procréer et donner de la légitimité au pouvoir » (p. 270). Ridha Boukraâ<sup>1</sup> parle quant à lui de véritable « pouvoir harémique », qui remplit des fonctions de célébration, de propagande, d'éducation et de conservation de la mémoire. Il souligne l'intérêt de la démarche méthodologique de l'ouvrage, qui s'appuie sur les archives (textes de chroniqueurs, archives tunisiennes et étrangères) pour retracer l'histoire d'une institution qui n'a paradoxalement jamais été institutionnalisée, à travers des figures historiques méconnues dont l'ouvrage fait émerger le destin et la personnalité. Il évoque également la syntaxe cinématographique à l'œuvre dans l'écriture, où se succèdent plans panoramiques, plans moyens et gros plans, et les zooms sur les personnes ou les objets – tels les bijoux dont les listes sont consignées dans les archives, et qui jouent comme témoins des ascensions et des chutes. Bien qu'inscrit dans une démarche historique en diachronie, l'ouvrage opère également en synchronie et propose des « arrêts sur image » précieux sur des figures féminines que l'on pourrait *a posteriori* qualifier d'iconoclastes. L'exemple de l'odalisque Jnayna Bayya, qui appartient au *harem* « cosmopolite » (p. 201) de M'hamed Bey, est particulièrement représentatif de ces figures qui vont « bousculer » les coutumes locales. C'est aussi le cas de Kmar Bayya, qui sera la première à sortir du *harem* pour bâtir sa villa, et à ainsi jouer un rôle politique prénational à part entière.

1. Ridha Boukraâ est professeur de sociologie à la Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Tunis, directeur et doyen du département de sociologie, et doyen de l'Université Mahmoud El Materi.

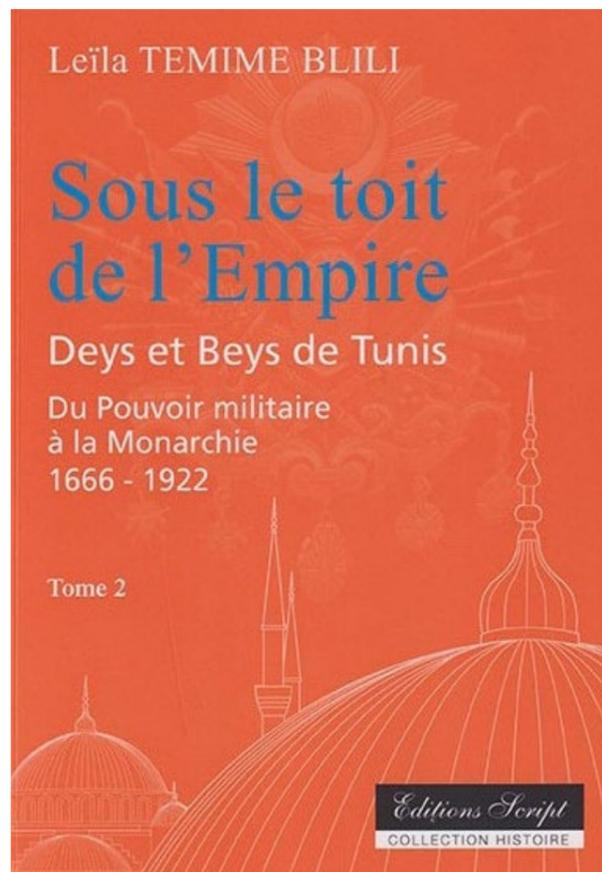
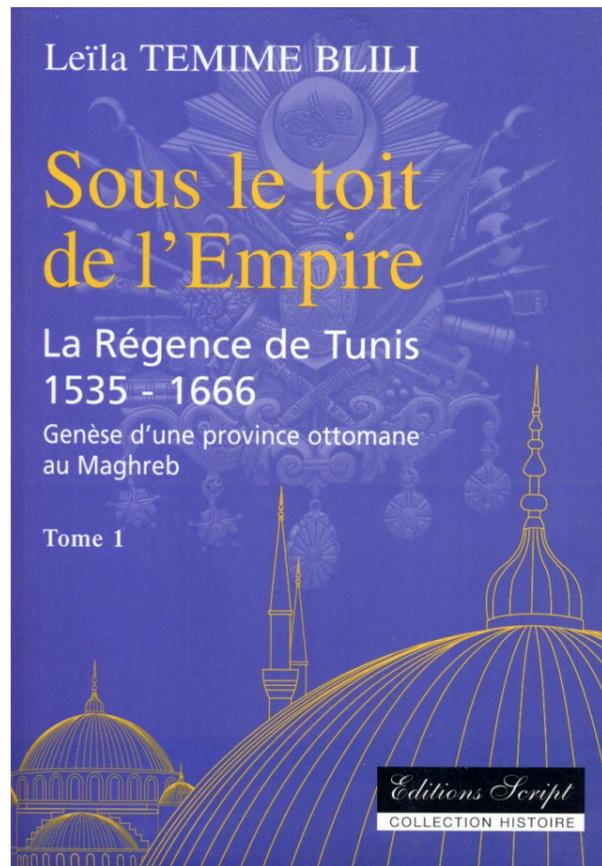
## « Qui est sa mère, qui est son épouse ? » Relire l'histoire de la Tunisie à travers celle de ses femmes

L'autrice rappelle le discours qui qualifie traditionnellement le pouvoir turc : celui-ci est perçu comme postiche, imposé d'en haut et sans lien avec la société locale. Dès lors, épouser une femme locale est rapidement perçu par la puissance ottomane comme une manœuvre politique indispensable pour asseoir sa domination sur la Régence. Il en est tout autrement d'Alger : les Turcs, qui n'épousaient pas les femmes autochtones, y sont restés une caste militaire coupée de la société locale – les enfants de soldats nés de ces unions y étaient alors considérés comme exclus de l'armée, contrairement à Tunis où ils étaient inscrits sur le registre militaire. Ainsi, ces deux configurations distinctes démontrent que Tunis est le théâtre singulier d'un « métissage » clair, par les alliances matrimoniales, entre les Turcs et les locaux tunisiens, remontant à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Pour illustrer la spécificité du cas tunisien, l'autrice rappelle la destinée de Othman Dey, fondateur de la Tunisie ottomane, qui met en place les mécanismes de maîtrise de la province impériale : pour ce faire, entre autres, il épouse tour à tour une femme tribale, une Andalouse, et même une fille de saint (Sidi Ben Arous), dans un contexte où la polygamie favorise la multiplication des alliances. Ne pouvant transmettre le deylicat à ses fils – l'armée n'autorisait pas la transmission par l'hérédité, c'est à ses gendres, les époux de ses filles, qu'il confiera ses pouvoirs. La transmission par les gendres est un point central de l'ouvrage, car elle témoigne des enjeux stratégiques qui président aux choix des alliances matrimoniales pour conserver ou transmettre des prérogatives.

Replacer les puissants dans un réseau de femmes n'est pas une entreprise aisée. Elle s'apparente à un véritable « puzzle », car on sait peu de choses de l'entourage féminin des hommes de pouvoir. Ridha Boukraâ souligne la rareté des études historiques sur la question, et la place trop réduite du système de parenté et d'alliance matrimoniale dans les recherches sur cette période. Leila Temime Blili rappelle que jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, les hommes épousaient essentiellement des femmes de tribus (pour avoir une assise sociale dans le pays), des captives de courses (*kassala*), ou encore des étrangères (andalouses notamment). La guerre civile qui frappe la Régence en 1756 change la donne<sup>2</sup> : les beys passent quinze ans en exil à Alger, où ils découvrent un monde très différent, et des pratiques matrimoniales jusqu'alors étrangères.

*« Les fils de Houssayn bin 'Ali découvrent ainsi à Alger un monde inconnu, celui des odalisques venues des lointaines provinces de l'Empire. Privés de leurs épouses restées dans le pays, et probablement sur instigation des autorités d'Alger, cherchant à les couper de leur milieu, ils adoptent volontiers cette mode. [...] Ainsi, à partir de 1756, tous les beys, qu'ils soient amenés à régner ou non, prennent des femmes venues des provinces de l'Empire, destinées à devenir des concubines-légales (jawâri) ou des favorites (jwâr), plus rarement des épouses » (p. 58-61).*

De fait, on voit que les circulations géographiques reçoivent les choix matrimoniaux. À ce propos, Leila Temime Blili insiste sur la démarche de l'ouvrage consistant à élargir le regard pour s'intéresser au contexte impérial dans son ensemble, et toujours en synchronie : que se passait-il à la même époque à Alger, à Tripoli ou au Caire ? Il importe, pour saisir les enjeux de pouvoir de cette période mais aussi les



changements et évolutions sociétales qui la caractérisent, d'embrasser une plus grande aire géographique, de ne pas s'arrêter aux relations entre Tunis et Istanbul et de prêter attention aux villes arabes voisines, aux pays nord-méditerranéens et à leurs relations avec l'Empire. Les femmes et leur place au sein des alliances et jeux de pouvoir forment ainsi une grille de lecture novatrice pour saisir les discontinuités dans cette période historique.

### Les femmes révélatrices de lignes de démarcation entre Régence et Empire

Qu'en est-il des filles du bey ? L'autrice rappelle la règle : les monarques de la Régence ne donnent jamais leurs filles en mariage à des autochtones, les réservant aux *mamlouks*. Ces esclaves dépourvus de généalogie n'ont pas de lignage patrilinéaire et reçoivent un patrimoine lié à leur fonction. Choisis comme gendres par les beys, ils se placent ainsi sous l'autorité officielle du monarque et, dans le même temps, sous l'autorité informelle des princesses. Par l'intermédiaire des mariages, le bey s'assure de dominer la classe dirigeante. Pour autant, l'autrice souligne le cas d'un bey qui tente de transgresser la coutume en donnant deux princesses à des autochtones, dans une recherche d'identité et d'équilibre entre la Régence et l'Empire qui s'inscrit dans « des considérations plus générales sur les rapports de Tunis avec l'Empire et sur l'ordre imposé par les Ottomans entre Turcs militaires dominants et Arabes-autochtones dominés » (p. 185). Si ces mariages n'aboutissent pas (les princesses préféreront une alliance avec des *mamlouks* isolés et dégagés de toute contrainte familiale), ils attestent des questionnements et remises en question des coutumes et pratiques matrimoniales, notamment au sein des familles régnantes, qui n'ignorent pas leur portée symbolique et politique.

La question des femmes et des alliances matrimoniales fait ainsi émerger les stratégies autant que les discontinuités géographiques, sociales, politiques et identitaires. L'autrice rappelle certains traits de la société tunisienne de la fin du protectorat, très peu polygame et encore moins encline à donner ses femmes aux *mamlouks*, pratique pourtant en vigueur sous la domination ottomane.

*« Les unions entre femmes libres et mamlouks-esclaves ne sont pas normatives du point de vue des représentations sociales qui interdisent à une femme d'épouser un homme inférieur à sa condition » (p. 272).*

À travers le traitement des femmes se dessine une tension identitaire dans la définition des spécificités locales par rapport à l'entité ottomane, jugée éloignée tant sur le plan géographique que culturel, où les esclaves dominent, et où les gendres sont des esclaves sans famille ni lignée traçable dans le temps. De même, la société locale porte sur le *harem* un regard très critique et y voit un haut lieu de désordre. Le curseur oscille entre la volonté de se démarquer culturellement de la puissance dominante et la nécessité de lui faire allégeance. La recherche de cet équilibre, loin d'être aisée, passe notamment par les femmes et les choix d'alliances matrimoniales. C'est ce que retrace l'ouvrage, dont le fil conducteur est de comprendre autant les continuités entre la société locale et la classe politique turco-ottomane que ce qui les distingue. En 1924, la monarchie beylicale se requalifie, les beys affichent des positions ouvertement nationalistes, et la disparition de l'Empire ottoman ne suscite pas un grand émoi au sein de la société de la Régence, justement du fait de cette différence culturelle entre les valeurs de la société locale et celles véhiculées par l'Empire.

Compte-rendu par Selma Hentati

2. Ce conflit oppose la Régence d'Alger à celle de Tunis pendant une année (1755-1756), et donne lieu à la restauration de la dynastie hussaynite par la proclamation de Mohamed Rachid bey de Tunis.